

L'OBSERVATEUR,

CI-DEVANT

La Bibliothèque Canadienne.

TOME I, SAMEDI, 25 DECEMBRE 1830. N^o. 25.

HISTOIRE DU CANADA. (a)

(CONTINUATION.)

La Convention de Saratoga fut exécutée de bonne foi. De retour en Angleterre, le premier soin du général Burgoyne fut de chercher à se disculper, et il crut que le meilleur moyen de le faire était de jeter sur autrui le blâme de l'irréussite. Il déclama, dans la Chambre des Communes, dont il était membre, comme nous l'avons dit plus haut, contre les Canadiens, comme miliciens; (b) et se plaignit surtout, en termes peu mesurés, de la conduite de M. le Chevalier de St. Luc, comme commandant des Sauvages. Ce gentilhomme, indigné d'un

(a) N'ayant pas sous les yeux les ordonnances de l'ancien Conseil Législatif de la province de Québec, lorsque nous avons terminé l'article de l'Histoire du Canada, dans notre dernier numéro, et ayant dans l'idée ce qui a été dit ces années dernières de la permanence des ordonnances de milice remises en force, nous sommes tombés dans une erreur que nous nous empressons de corriger. La première ordonnance de milice ne fut passée que pour deux ans; elle fut renouvelée sans amendement jusqu'en 1787, et ce ne fut qu'en cette année qu'il fut passé une ordonnance de milice permanente.

(b) Alors parut pour la première fois une partie au moins de la correspondance privée du général Burgoyne avec Lord GERMAINE. Le général y disait, entre autres choses, au ministre, "qu'on n'avait pu mettre sous les armes que 150 Canadiens; que généralement ils étaient mal-adroits; ignorans, ennemis du service, et sans cœur; qu'on ne pouvait pas compter sur eux; que le seul usage qu'on en pouvait faire, c'était de les montrer de loin aux ennemis comme épouvantail; enfin, qu'ils avaient grandement dégénéré des vertus militaires de leurs ancêtres." Ceux qui croiraient que de pareilles accusations méritent d'être réfutées, pourraient consulter les numéros 6 et 7, vol. III. du *Canadien*: ils y verraient prouvé en bonne forme, que le général Burgoyne était trop mal-adroit pour commander comme il convenait des miliciens; et qu'il était trop ignorant sur le caractère des Canadiens pour savoir en tirer parti.